

Traumatisme crânien en contexte de violence conjugale

Le sujet des traumatismes crâniens et des commotions cérébrales suite à une blessure ou à un coup à la tête, est dorénavant bien connu dans le domaine du sport. Malheureusement, ce phénomène est très peu abordé en contexte de violence conjugale. De plus en plus au Québec, un lien tend à se faire entre les traumatismes crâniens des victimes de violence conjugale et les épisodes d'abus physiques (coup à la tête, étranglement, tête maintenue sous l'eau, etc.). Nous croyons qu'il est important que tu puisses y réfléchir toi aussi et possiblement mieux comprendre certaines conséquences de la violence que tu as subie.

Contrairement aux personnes blessées lors d'une activité sportive où des soins médicaux sont prodigués, tu n'as probablement pas eu cette même chance. C'est-à-dire d'avoir eu l'occasion de prendre soin de toi, de te reposer et de guérir doucement suite à la violence vécue.

Subir un traumatisme cérébral causé par ton partenaire peut avoir des impacts sur ta santé. Si tel est le cas, rassure-toi, nous t'accompagnerons dans ton processus de guérison.



Refuge

pour les femmes de l'Ouest de l'île

West Island Women's

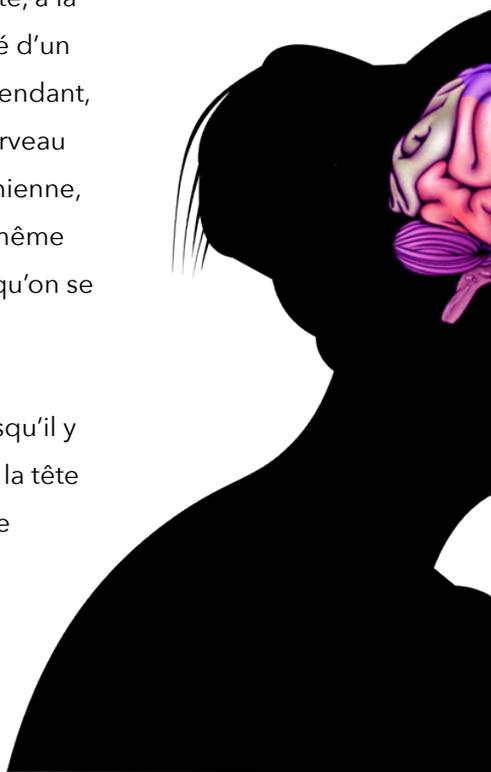
Shelter

Qu'est-ce qu'un traumatisme crânien?

Un trauma crânien est une blessure au cerveau causée par un coup violent, un choc à la tête, à la figure ou au cou. Notre cerveau est entouré d'un liquide qui a pour but de le protéger. Cependant, lorsqu'il y a un choc soudain à la tête, le cerveau fait un va-et-vient rapide dans la cavité crânienne, provoquant ainsi une sorte de contusion (même principe qu'un « bleu » sur notre peau lorsqu'on se cogne).

Le cerveau peut également être blessé lorsqu'il y a un manque d'oxygène s'y rendant. Avoir la tête maintenue sous l'eau, être étranglée, serrée au cou contre un mur, etc., peut causer un manque de circulation de l'oxygène vers le cerveau et y créer des petites lésions.

Contrairement à une blessure physique au corps, les blessures au cerveau sont presque invisibles. Elles sont donc plus difficiles à identifier dans un contexte de violence conjugale. Un traumatisme cranio-cérébral suite à un épisode violent peut causer des troubles à la fois cognitifs, psychologiques, physiques, émotionnels et comportementaux.



Regarde la liste ci-dessous. Est-ce que tu te reconnais dans certains des énoncés suivants ?



- J'ai souvent des maux de tête
- Je me sens étourdie
- J'ai souvent des nausées
- Je suis sensible aux lumières intenses
- Ça me dérange quand il y a beaucoup de bruit
- J'ai de la misère à lire/écrire à cause de ma vision (floue, double)
- J'ai souvent des engourdissements ou une faiblesse dans mon ou mes bras/mains/jambes
- Je ne dors pas bien, j'ai du mal à m'endormir ou à rester endormie
- Je fais de l'insomnie
- Je suis irritable ou impatiente
- Je suis anxieuse
- Je suis dépressive
- J'oublie (...)
- Je me sens souvent confuse ou dans le "brouillard"
- J'ai de la difficulté à me concentrer
- Je trouve difficile de prendre des décisions
- C'est difficile pour moi d'apprendre de nouvelles choses
- Il m'est difficile de comprendre ou retenir des informations importantes
- J'ai de la difficulté à compléter des tâches

Lors de notre prochaine rencontre, nous aurons l'occasion d'en discuter ensemble, je t'invite à inscrire sur la dernière page de cette brochure tes questions, tes réflexions, tes souvenirs, etc.

